

06 déc 2024 -16:14

Appartient à Conseil des ministres du 6 décembre 2024

Marché public relatif à l'achat de traitements thrombolytiques

Sur proposition du ministre de la Santé publique Frank Vandebroucke, le Conseil des ministres a marqué son accord sur la passation d'un marché public en vue de l'achat de traitements thrombolytiques (médicaments utilisés pour dissoudre les caillots sanguins).

Depuis 2023, la Belgique, comme d'autres pays européens, est confrontée à des problèmes liés à la disponibilité critique des thrombolytiques. La Task Force AFMPS, en concertation avec le SPF Santé publique, a donc décidé d'acheter en urgence ces médicaments.

Plus concrètement, il est prévu d'acheter 7 800 flacons de synerkinase 100 000 UI afin de répondre à la pénurie nationale.

Le marché est passé à l'aide d'une procédure négociée sans publicité préalable.

Publié par SPF Chancellerie du Premier Ministre - Direction générale Communication externe

Frank Vandebroucke, Vice-Premier ministre et ministre des Affaires sociales et de la Santé publique, chargé de la Coopération au développement et de la Politique des Grandes villes
Rue de la Loi, 23
1040 Bruxelles
Belgique
<https://vandenbroucke.belgium.be>
info@vandenbroucke.fed.be

Sandrine Daoud
Porte-parole (FR)
+32 472 02 84 14
sandrine.daoud@vandenbroucke.fed.be

Arne Brinckman
Porte-parole (NL)
+32 476 28 83 13
arne.brinckman@vandenbroucke.fed.be